

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Élection à la présidence de la Commission

Procès-verbal de la séance du 7 avril 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 137-20110407

QUÉBEC

Séance du jeudi 7 avril 2011

Mandat : Élection à la présidence de la Commission

Membres présents :

M. Bergeron (Verchères), vice-président

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Leclair (Beauharnois)

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Richard (Duplessis)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount – Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M. Chagnon (Westmount – Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) propose :

QUE M. Ouellette (Chomedey) soit élu président de la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Ouellette (Chomedey) élu président de la Commission de l'économie et du travail.

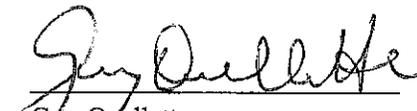
À 11 h 39, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Eric Thomassin



Guy Ouellette

ET/mlc

Québec, le 7 avril 2011